



Comité Local (CSAL Aude)

28 mai 2024

DECLARATION

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 Mèl : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Un point à l'ordre du jour est la semaine en 4 jours. Nous vous avons écrit à deux reprises début avril sur ce sujet en vous demandant de ne pas lancer de sondages. A la CGT, nous disons non à un temps global de travail inchangé, compressé sur moins de jour, augmentant ainsi les plages de travail au quotidien. Ce n'est en aucun cas une avancée sociale.

Nous y sommes habitués, l'administration applique avec zèle les nouvelles mesures d'organisation du travail côté économie et rationalisation pour mieux exploiter et rentabiliser afin de grossir le gâteau des cadeaux au capital. **Une rapidité d'exécution exemplaire pour notre DGFIP suite au discours du nouveau 1^{er} ministre Attal dont elle a l'habitude mais sans en tirer les leçons comme avec le fiasco GMBI, bébé de ce même Attal.**

Et l'administration rendrait donc presque service à ses agent.es avec la semaine en 4 jours qui leur permettrait, selon elle, de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

Sauf qu'à la DGFIP, candidater à l'expérimentation se ferait par service alors que la note Fonction Publique indique que celle-ci se fait sur la base du volontariat de l'agent.

Sans même débattre de l'impact sur la santé (et la productivité) de longue journée de travail, point pourtant essentiel, **nous relevons déjà en l'état de nos connaissances toujours floues sur ce sujet que :**

Cette décision nie totalement les organisations personnelles des agents et le dialogue social.

Il n'est pas correct d'avoir lancé dans la précipitation et en plins congés scolaires cette consultation comme cela a été fait dans certains départements.

36 h 12 en 4 jours, c'est minimum 9 h 03 par jour, le 5ème jour ne sera pas « un jour pour soi », mais un jour de récupération de la fatigue générée par les 4 autres journées,

Ce 5e jour ne sera pas placé au bon vouloir de l'agent, plus question de choix sur les jours non travaillés,

Concernant le temps partiel, il risque de se déplacer du temps partiel hebdomadaire à un temps partiel journalier pour satisfaire aux obligations familiales.

Concernant le télétravail, il est prévu la réduction du nombre de jours en télétravail à 2 voire 1 jour de télétravail accordé.

Il y a également un doute sur la perte de jours de

congés puisque le décret est basé sur les obligations hebdomadaires de service.

La méthode n'est pas acceptable, les procédures de dialogue social doivent être respectées.

Les CSA et en Formations Spécialisées, doivent être consultés en préalable à toute expérimentation modifiant l'organisation et/ou les horaires de travail.

Un cadrage national est nécessaire et le calendrier à revoir.

Tel qu'acté dans la note Fonction Publique, la DGFIP ne comptant aucune mission justifiant de retenir, par exception, un volontariat par service, le caractère individuel du volontariat s'impose à cette expérimentation.

Pour la CGT Finances publiques, au vu du contexte social de notre administration, des alertes répétées sur les conditions de travail, la Direction Générale ne peut se permettre cette mise en place à marche forcée. Aucune régression en matière de droits et de conditions de travail des agents n'est acceptable.

Un autre point à l'ordre du jour est le SIP de demain. D'abord nous constatons que nous n'étions finalement pas complètement à côté de la plaque lorsque nous vous demandions à l'été 2023 puis à l'automne et l'hiver de nous informer sur les conséquences de ce sujet et en particulier pour les services de l'Aude. **A ce moment, nous avions eu pour réponse que c'était trop tôt que ce n'était que pour 2027 qu'il n'y avait pas de sujet audois.** Nous avons pourtant bien vu cette réunion de cadres avec ce sujet à l'ordre du jour. Désormais nous voulons le plus de précisions possibles même si certains dossiers ne sont qu'aux « débuts des prémices d'une première réflexion non aboutie »...

Notre syndicat se battra par exemple contre toutes diminutions de compétences ou affaiblissement d'un SIP, tout dépeçage ou transformation en antenne.

En questions diverses nous vous demanderons entre autre, un point sur le parking à Carcassonne, le RIAC, l'emploi à Limoux, un premier bilan campagne IR, un bilan d'étape sur l'entretien professionnel, un retour sur l'immeuble du CDC, les travaux à Narbonne. **Nous appelons enfin toujours les collègues à s'organiser avec le syndicat car c'est bien au crédit de ceux** qui ont lutté en faisant grève pour les rémunérations en 2023 comme en janvier et le 19 mars dernier que les syndicats ont pu gagner 500 euros d'indemnitaire supplémentaire dès 2025 et 300 euros en 2024 même si cela reste très insuffisant.

La CGT Finances Publiques Aude